

Le rôle des Cisterciens dans le développement rural

Fondation de l'ordre

L'origine remonte à la fondation de l'abbaye de Cîteaux par Robert de Molesme en 1098, puis fortement développée par Bernard de Clairvaux (1090-1153), homme d'une personnalité et d'un charisme exceptionnels. Son rayonnement et son prestige personnel en ont fait au XII^e siècle le plus célèbre des cisterciens. S'il n'en est pas le fondateur, il demeure le maître spirituel de l'ordre.

L'ordre cistercien joue un rôle de premier plan dans l'histoire religieuse du XII^e siècle. De part son organisation et son autorité spirituelle, il s'impose dans tout l'Occident. La mise en valeur des terres est pour ces moines une mission importante.

La règle bénédictine se présente comme une synthèse entre des exigences contraires : indépendance économique et activité liturgique, activité apostolique et refus du monde. Les *Statuts des moines cisterciens venus de Molesme*, rédigés dans les années 1140, s'offrent comme une mise en ordre de l'idéal primitif : stricte observance de la règle bénédictine, recherche de l'isolement, pauvreté intégrale, refus des bénéfices ecclésiastiques, travail manuel et autarcie.

La spiritualité cistercienne, en accord avec l'idéal de pauvreté en vogue à l'époque, attire de nombreuses vocations. L'ordre reçoit aussi de nombreuses donations de petites gens comme de puissants. Parmi ces donateurs, on compte des personnalités de premier plan tels les rois de France, d'Angleterre, d'Espagne ou du Portugal, le duc de Bourgogne, le comte de Champagne, des évêques et archevêques.

Le travail manuel est remis en valeur par l'exploitation directe des terres et des propriétés. Le travail manuel a encore l'avantage de laisser le cœur et l'esprit libres pour Dieu : le cistercien essaie d'être un priant en tout temps. De plus, les travaux de plein air sont prédominants et le contact de la nature rapproche du Créateur.

Au sein de la communauté cistercienne, on distinguait au Moyen Âge plusieurs groupes de frères suivant leur dignité et leur fonction, mais tous unis par la prière commune et par l'autorité de l'abbé. On distingue ainsi :

- les moines dits « frères clercs », c'est-à-dire sachant lire le latin. Parmi les clercs certains sont ordonnés prêtres, diacres, sous-diacres ou acolytes.
- les moines dits « laïcs » ne sachant pas lire (*illiterati*), également des moines profès ;
- les convers ou frères lais, ne faisant pas de vœux religieux et souvent isolés géographiquement des autres frères, portant la barbe ;
- les novices,
- les infirmes, appartenant à la base à l'un des quatre groupes ci-dessus, mais ne participant pas entièrement à la vie de la communauté ;
- des familiers attachés au monastère.

Le *dîner* s'ouvrait par un Miserere aux sons de la cloche du prier, suivi par un Bénédicté. Les moines commencent à manger sur un signe de l'abbé et restent silencieux pendant toute

la durée du repas, qui est accompagné d'une lecture faite par un religieux. À la fin de la lecture, le repas est terminé. Le régime est maigre ; l'usage des matières grasses est très limité, et la viande et les laitages sont réservés aux malades. Seulement en cas de manque de poisson, les laitages peuvent être autorisés. Les moines se nourrissent donc de poisson et de légumes, assaisonnés de sel, ainsi que de pain et éventuellement d'œufs ; pour des motifs de salubrité, l'eau n'étant pas toujours très saine, le vin ou la bière sont les principales boissons, consommées avec modération.

Dissémination

Les abbayes vont essaimer dans toute l'Europe. Bonnevaux est une des premières filles et dès 1117 elle se développe sur notre territoire. Les granges, à la fois domaine et bâtiments vont marquer l'expansion des Cisterciens.

L'abbaye de Bonnevaux fut fondée par Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne en 1117, à Saint-Symphorien-de-Marc, aujourd'hui Villeneuve-de-Marc, l'année qui précéda son élévation au siège pontifical sous le nom de Calixte II.

En 12xx, l'empereur Frédéric Barberousse reconnaît l'abbaye de Bonnevaux et cite dans un texte les granges qui dépendent d'elle.

Les granges

La révolution monétaire depuis l'introduction du denier d'argent par les Carolingiens au VIII^e siècle, favorise la monétarisation croissante de l'économie qui permet l'introduction de millions de producteurs et de consommateurs dans le circuit commercial. Les paysans commencent à pouvoir revendre leur surplus ; ils sont donc, désormais, intéressés à produire au-delà de ce qui est nécessaire à leur subsistance et au paiement des droits seigneuriaux. Il devient dès lors plus rentable pour les propriétaires, ecclésiastiques ou laïcs, de prélever une redevance à des paysans auxquels ils ont confié des terres, que de faire cultiver leurs terres par des esclaves ou des serfs (qui disparaissent en Occident). Pour augmenter encore cette productivité ils investissent dans des équipements qui l'améliorent, fournissant des charrues, construisant des moulins à eau en remplacement des meules à bras, des pressoirs à huile ou à vin en remplacement du foulage. Ce phénomène est attesté par la multiplication des moulins, des routes, des marchés et des ateliers de frappe de monnaie dans tout l'Occident dès le IX^e siècle.

Les Cisterciens n'inventent pas la rotation biennale, l'assolement triennal ou l'outillage agricole, mais savent, en observant les pratiques paysannes, créer de véritables fermes modèles : les granges cisterciennes. Il s'agit de domaines ruraux cohérents avec bâtiments d'exploitation et d'habitation regroupant des équipes de convers spécialisés dans une tâche et dépendants d'une abbaye mère. Les granges ne doivent pas être situées à plus d'une journée de marche de l'abbaye et la distance qui les sépare les unes des autres est d'au moins deux lieues (une dizaine de kilomètres).

Les granges cisterciennes développent les capacités de production agricole en introduisant une spécialisation de la main-d'œuvre. Chaque grange est exploitée par cinq à vingt frères convers (ce qui est un nombre idéal du point de vue de la gestion car au-delà d'une trentaine de personnes le simple sentiment de faire partie d'un groupe ne suffit plus à motiver toute la main-d'œuvre à la tâche), au besoin aidés d'ouvriers agricoles salariés et saisonniers. La

production des granges est très largement supérieure aux besoins des abbayes qui revendent alors leurs surplus. Ces granges, parfois très importantes (des centaines d'hectares de terres, prés, bois), rassemblent près d'un million d'hectares. Ce système d'exploitation connaît aussitôt un succès énorme. Un siècle après la fondation de Cîteaux, l'ordre compte plus de mille abbayes, plus de six mille granges réparties dans toute l'Europe et jusqu'en Palestine

Le moulin hydraulique se diffuse pendant toute la période médiévale (il est une source de rentrées financières importantes pour la noblesse et les monastères qui investissent donc dans ce type d'équipements). L'utilisation de l'énergie hydraulique plutôt qu'animale ou humaine permet une productivité sans comparaison avec celle disponible dans l'Antiquité : chaque meule d'un moulin à eau peut moudre 150 kilos de blé à l'heure ce qui correspond au travail de 40 serfs. Les monastères sont dès l'époque carolingienne en pointe dans ce domaine, car la règle de saint Benoît veut qu'il y ait un moulin dans chaque abbaye.

Les moines blancs utilisent les techniques en vogue dans leurs régions : moulins à roue verticale au nord et à roue horizontale au sud. Au XII^e siècle, les ingénieurs médiévaux mettent aussi au point des moulins à vent à pivot vertical (qui permet de suivre les changements de direction du vent) ou à marée qui sont inconnus dans l'Antiquité ou dans le monde arabe. Avec la mise au point de l'arbre à cames au X^e siècle, cette énergie peut être utilisée pour de multiples usages industriels. Ainsi apparaissent des moulins à foulon qui sont utilisés pour écraser le chanvre, moudre de la moutarde, aiguiser les lames, fouler du lin, du coton ou des draps (dans cette opération importante dans la fabrication des étoffes, le moulin remplace 40 ouvriers foulons). Des scies hydrauliques sont attestées au XIII^e siècle. De ces innovations techniques, qu'ils utilisent avec une grande acuité (ils sont parmi les premiers à utiliser les foulons hydrauliques), seul le marteau hydraulique, ou martinet, peut véritablement être imputé aux moines cisterciens qui en généralisent l'emploi dans toute l'Europe. Les Cisterciens ont en effet besoin d'outillage agricole, mais aussi de terrassement, de construction, de clous pour les charpentes, de ferrures pour leurs vitraux ou de serrures, et quand les techniques architecturales évoluent, d'armatures en fer pour leurs bâtiments. Ils modifient les techniques traditionnelles en mécanisant certaines étapes du travail du fer.

La grange (domaine) de Péranche

Construit à partir de nombreuses donations c'est un domaine estimé à plus de 5000 ha, tel que décrit lors de sa vente au Comte de Savoie.

Exemples de donations

- [...] *Galannus de Diemoz, avec la louange et l'approbation de ses fils Milon et Galanus, ainsi que son frère Milon, avec la louange et l'approbation de son épouse Poncia et de ses fils Gauthier, livrèrent et vendirent aux Frères de Bonnevaux la terre de Péranche et reçurent 500 sols (cela fut fait)[...]*
- [...] *de l'abbé Guigues, du moine Rostagnus, de Drodon et de Sibodus de Beauvoir, qui de plus sont garants de la bonne entente.*
- *Et il est à noter que Garnier de Sancto Victo (Saint Vict) avait sur la terre susdite un champ pour lequel il versait chaque année trois pains aux susdits Galanus et Milon, tout cela ils le livrèrent. Les témoins sont les susdits, ainsi que le convers Nicholaus Socerannus de Diemoz, Malenus de Seysuel et Givinius chapelain de Diemoz.*

Texte de la vente en 1250

De l'église de Oytier jusqu'à celle de Charantonnay en passant par le chemin de Corneuz, puis de l'église de Charantonnay jusqu'au lac du Pin, jusqu'à l'église de Lippou en passant par Félines, puis de l'église de Lippou à celle de Oytier.

La grange (bâtiment) du Guillolet

Construite près du chemin de Corneuz, voie d'échange qui relie la plaine de Lafayette à celle de Beauvoir de Marc, en direction de l'abbaye, elle est une resserre pour les récoltes locales.

(voir Bâtiments pour sa reconstruction)